

Canada Vie : Nouveau traitement des demandes de règlement présentées avec le mauvais numéro de régime pour le Régime de soins dentaires de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés



AVIS IMPORTANT :

La Canada Vie est l'administrateur du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) et du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) depuis le 1^{er} juillet 2023. Le RSDFP et le RSSFP ont des numéros de régime et de certificat (numéro d'identification) distincts.

La Sun Life est l'administrateur actuel du Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP), lequel a ses propres numéros de régime et de certificat.

À compter du 19 mars 2024, la Canada Vie n'acceptera plus les demandes de règlement pour soins dentaires qui sont présentées avec les numéros du RSSFP suivants :

52111, 52112, 52113, 52114 et 52115.

Pourquoi ne pouvez-vous pas présenter des demandes de règlement pour soins dentaires avec ces numéros de régime?

Comme ces numéros de régime correspondent au régime de soins de santé et pas au régime de soins dentaires, les demandes de règlement pour soins dentaires ne peuvent pas être traitées avec ces numéros de régime. Le RSSFP est un régime de soins de santé facultatif pour les employés de la fonction publique fédérale, les retraités fédéraux ainsi que leurs personnes à charge admissibles au titre duquel des prestations sont versées, notamment pour des médicaments sur ordonnance, des soins de la vue et des services paramédicaux.

Le RSSFP couvre également les demandes de règlement pour blessure accidentelle aux dents ainsi que pour certaines chirurgies buccales une fois que toutes les prestations payables au titre du régime pour soins dentaires auront été épuisées.

Que se passe-t-il si vous présentez une demande de règlement pour soins dentaires avec les numéros de régime susmentionnés après le 19 mars?

Si la demande de règlement ne vise pas une blessure accidentelle aux dents ou une chirurgie buccale couverte au titre du RSSFP, vous recevrez le message suivant :

régime incorrect. Confirmez # régime et ID et retournez au bon assureur.

- Si le patient est protégé au titre du Régime de soins dentaires de la fonction publique, veuillez demander au patient ou au participant de régime de vous fournir les bons numéros de régime et de certificat. Veuillez mettre à jour les renseignements contenus dans vos dossiers et présenter la demande de règlement de nouveau à la Canada Vie aux fins de traitement.

Canada Vie : Nouveau traitement des demandes de règlement présentées avec le mauvais numéro de régime pour le Régime de soins dentaires de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés



- Si le patient est protégé au titre du Régime de services dentaires pour les pensionnés, l'assureur actuel est la Sun Life. Veuillez mettre vos dossiers à jour en indiquant le numéro de régime de la Sun Life (25555) et le numéro de certificat approprié et présenter la demande de règlement à la Sun Life aux fins de traitement.

Quels renseignements devriez-vous utiliser si le patient est protégé au titre du RSDFP?

Le numéro de régime du patient devrait correspondre à l'un des numéros suivants :

- 55555
- 55666
- 55777
- 55888
- 55999

Le numéro de certificat du patient comprend habituellement (mais pas toujours) des caractères alphanumériques.

Par exemple :

- ECF1234567
- ED12345678

Nous vous remercions de nous aider à éviter les retards dans le traitement des demandes de règlement en veillant à ce que les demandes de règlement de vos patients soient envoyées à l'assureur approprié avec les bons numéros de régime et de certificat.

De plus amples renseignements seront communiqués en 2024 concernant la transition et le nouveau contrat avec la Canada Vie pour le RSDFP et le RSDP.

Si vous avez des questions sur le RSDFP, veuillez communiquer avec le Centre de services aux fournisseurs de la Canada Vie au 1 855 415-4414, du lundi au vendredi, entre 8 h et 17 h (votre heure locale). Si vous avez des questions sur le RSDP, communiquez plutôt avec la Sun Life au 1 888 757-7427.

Canada Vie : Nouveau traitement des demandes de règlement présentées avec le mauvais numéro de régime pour le Régime de soins dentaires de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous :

PSDFP

- [Règlement du régime de soins dentaires de la fonction publique du Canada](#)
- [Sommaire du Régime de soins dentaires de la fonction publique](#)
- [Présenter une demande de règlement – Participants actifs aux régimes d'assurance collective de la fonction publique](#)
- [Nouveau contrat d'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique \(RSDFP\) et du Régime de services dentaires pour les pensionnés \(RSDP\)](#)

RSDP

- [Régime de services dentaires pour les pensionnés – Règlement](#)
- [Sommaire du Régime de services dentaires pour les pensionnés](#)
- [Présenter une demande de règlement – Participants retraités des régimes d'assurance collective de la fonction publique](#)
- [Nouveau contrat d'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique \(RSDFP\) et du Régime de services dentaires pour les pensionnés \(RSDP\)](#)